

REGLEMENT

BOURSE ORGANISEE PAR L'ATELIER D'EVEIL « LES P'TITS LUTINS »

1. **Inscription obligatoire pour les vendeurs** à l'adresse bourselutins@gmail.com au plus tard 2 semaines avant la date de la bourse : un numéro de vendeur leur sera alors attribué.
2. Articles acceptés (120 au maximum) :
 - *Habits bébé de saison (limités à 30 pièces jusqu'à la taille 86 !!)*
 - *Vêtements enfants jusqu'à 16 ans, de saison (pas de limite)*
 - *Accessoires bébé (sièges voiture, réhausseurs, relax, maxi-cosi, poussettes, barrières, tricycles, casques...)*
 - *Jouets et jeux*
 - *Peluches propres et en bon état (limitées à 5 pièces)*
 - *Livres pour enfants (à partir de 10 livres, les amener dans un carton), DVD, jeux vidéo, consoles...*
 - *Chaussures attachées par paire (y compris souliers de football, bottes caoutchouc, espadrilles, chaussons...). Merci de nous apporter des chaussures aux semelles nettoyées.*
 - *Jeux d'extérieur : vélos, trottinettes, patins à roulettes...*
 - *Divers : sacs d'école, sacs divers, valises pour enfants, serviettes de bain*
 - *Déguisements pour enfants*
3. Les habits doivent être propres, en bon état et de saison. Ils ne doivent pas avoir de trou et de tache. Les poches devront être préalablement vidées. Les boutons et fermetures éclair doivent être complets et en état de fonctionner. Le comité se réserve le droit de retirer de la vente les articles inappropriés.
4. Il est possible de vendre des articles par lots; par exemple pyjama bébé, bodys de même taille, livres, DVD, etc. Le lot devra être ficelé.
5. C'est le vendeur qui décide des prix; la seule condition étant que les prix doivent être ronds (pas de centimes).
6. Chaque article doit être muni d'une **étiquette** solidement attachée avec de la ficelle (pas de fil, d'épingle, **ni d'étiquette autocollante**). Celle-ci doit indiquer le n° de vendeur attribué, le n° d'article de la liste, la taille et le prix. Modèle d'étiquettes à télécharger sur le site www.ptits-lutins.ch.
7. Une **liste des articles**, selon le modèle disponible sur www.ptits-lutins.ch, doit être dressée. Celle-ci est à remettre aux responsables de la bourse lors du dépôt des articles. Le n° d'article de votre liste doit se retrouver sur les étiquettes de chacun de vos articles. Merci de remettre une liste des articles à vendre sur **feuilles blanches et non recto-verso**.
8. Lors du dépôt, chaque vendeur pose ses articles dans la salle sur les tables concernées : table habits selon les panneaux (sexe, taille), table jouets, etc. Dès 10 livres, les laisser dans le carton afin de faciliter la mise en place et une meilleure visibilité pour la vente.
9. Tous les objets sont **vendus en l'état et sans garantie !**
10. Une surveillance vigilante sera exercée durant la vente, mais les organisateurs déclinent toute responsabilité en de cas de casse, perte ou vol.
11. 20% du prix sera retenu au vendeur sur chaque article. L'argent récolté est destiné à l'atelier d'éveil des P'tits Lutins.